

► BUDGET COMMUNAL
Page 4, 5

○ N°171

○ Mai

○ 2012



► 34^e EXPOSITION "FUSION"
Page 7



► COMITÉ VIE CITOYENNE
JEUNES MAJEURS
Page 7

Cantu Lupi



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

LA GIRANDIÈRE DU BOIS DE CHIGNY



► 1^{ère} pierre de la résidence senior



9 mars - Vernissage « fusion »



10 mars - Cérémonie officielle des jeunes majeurs



12 mars - Le traditionnel goûter des anciens

Conseil Municipal du 30 Mars 2012

Compte rendu complet et détaillé : affichage municipal
et sur le site www.mairie-chanteloup-en-brie.fr



M. Marcel OULÉS, Maire M^{mes} Pierrette MUNIER, Maryse THEAULT, Viviane LOMAS, Martine BERNADAT et M. Bernard BECQUERET Adjoint(e)s au Maire, M^{me} Marie-Christine BEAU-

-VIRONNET, Déléguée, M^{mes} Djamila ACHOUR, Florence ALCON Véronique TANTER et Nathalie TISNÉ, MM Grégory ATTEBA, Ali BOUCHAMA et Cédric MAIRE Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir :

M. Stéphane LAMONTAGNE (pouvoir Véronique TANTER),
M. Cédric MAIRE (pouvoir Marcel OULÉS)
M. Cédric PETEY (pouvoir Pierrette MUNIER),
M. Jean-Charles PONSOT (pouvoir Viviane LOMAS).

Secrétaire de séance : M Grégory ATTEBA

1. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil du 10 février 2012.

2. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le Compte de Gestion du Trésorier Principal de poste à Bussy-Saint-Georges pour l'exercice 2011.

3. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Compte Administratif du budget communal de l'exercice 2011.

4. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'affectation des résultats du Compte Administratif 2011 au Budget Primitif 2012.

5. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Budget Prévisionnel de l'exercice 2012 pour un total de 4 735 098, 37 €

6. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de prononcer l'admission en non valeurs de titres pour un montant total de 7 638.96€

7 Le Conseil Municipal prend connaissance, à l'unanimité, des marchés publics intervenus au cours de l'année 2011.

8. Le Conseil Municipal sollicite, à l'unanimité, l'aide de l'État, au titre de la D.E.T.R 2012, soit une subvention d'un montant de 5 774, 52 €.

9. Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à solliciter une demande de subvention dans le cadre d'un contrat régional pour la réalisation de 3 projets urbains.

10. Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la dénomination de la voie "rue de la Cueillette" pour la Cueillette du Plessis.

11. Le Conseil Municipal n'entend pas, à l'unanimité, faire valoir son droit de préemption urbain et communal pour la parcelle B19 sise rte de Provins, pour un montant de 1 270 351, 60 €.

12. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la création d'un poste d'Agent de Maîtrise Principal, à compter du 1^{er} avril 2012.

13. Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer la convention de prestations de service avec la CAF.

14. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine la programmation d'un stage d'initiation à la poterie le vendredi 13 avril 2012 de 18 à 21 heures et le samedi 14 avril 2012 de 13 à 16 heures et fixe la participation des familles à 65 € pour les Chanteloupiens et 75 € pour les extérieurs.

15. Communications du Maire

Marcel Oulés,
Maire.

Résultats des 2 bureaux de votes à Chanteloup-en-Brie



	Bureau 1	Bureau 2	Total	National
1. François Hollande	46,70 %	53,13 %	49,29 %	51,67 %
2. Nicolas Sarkozy	53,30 %	46,87 %	50,71 %	48,33 %

	Bureau 1	Bureau 2	Total
Participation	77,93 %	86,07 %	81,03 %



Nous leurs souhaitons la bienvenue :

BEN BRAHIM	Célia	01 janvier 2012
GUSTIN	Mélissa	07 janvier 2012
PIROLLEY	Nils	08 janvier 2012
MANNUCCI CLARISSOU	Léo	10 janvier 2012
KRTENSKY DAUBER	Louis	21 janvier 2012
MARTIN TSHINGOLA	Nèssa	24 janvier 2012
GOUHIER	Justine	23 février 2012
BOINET	Maël	29 mars 2012

Etat Civil



Ils nous ont quittés :

CHAUVET	Paul	18 décembre 2011
GROMENIL	Raymond	25 décembre 2011
MICHAUX	Lucien	18 janvier 2012
SIWEK	Casimir	04 février 2012
REYMOND	René	17 février 2012
SELLIER	René	27 mars 2012
MORA ALQUEZAR	Pascual	10 avril 2012
ROBLOT	Alain	22 avril 2012



Nous leurs souhaitons nos vœux de bonheur :

CHAUVIER Martial et PAGE Peggy	31 décembre 2011
COTTIN Samuel et RAMADIER Syliane	31 mars 2012

Edito *du Maire*



Je voudrais, au nom du Conseil municipal, rendre un dernier hommage à Monsieur Alain Roblot décédé le 22 avril dernier après de longs mois d'une maladie implacable. Même si nous nous sommes opposés lors des dernières élections municipales, Alain Roblot a toujours été une personne essentielle dans l'animation de la vie associative de la commune. Durant 20 années, il aura consacré son temps et son énergie au sein de l'A.S.C. (Association Sportive de Chanteloup) afin que vive le sport à Chanteloup-en-Brie. Nous renouvelons nos sincères condoléances à son épouse, Blandine, à ses enfants, sa famille et ses proches.

Nous vous avons précédemment informés de nos craintes quant aux conséquences de la loi de 2010, relative à la réforme des collectivités territoriales, en particulier sur la perte de représentativité des petites communes au sein de notre communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire. A cela s'ajoutait la possibilité pour la commune la plus peuplée d'opposer un droit de veto, notamment en matière de modification des statuts. Nous venons d'apprendre que, par la loi du 29 février 2012, la commune la plus peuplée ne dispose plus de ce droit de veto lui permettant d'empêcher l'adoption et l'application d'un accord sur une nouvelle répartition des sièges détenus par chaque commune.

Cette nouvelle disposition permettra, lors d'un vote prochain, à chacune des 14 petites communes de Marne-et-Gondoire de préserver, au sein du Conseil communautaire, une identité suffisante pour peser sur les débats. Concrètement en 2014, au lieu des 3 délégués actuels, Chanteloup sera représenté par 2 élus, contre 1, dans une stricte application de la loi de 2010.

Le 2 avril dernier le Syndicat Intercommunal d'Étude et de Programmation du secteur III de Marne-la-Vallée approuvait, après 3 années de concertations et de débats, le projet du SCOT (schéma de cohérence territoriale) de Marne, Brosse et Gondoire. Ce document qui sera soumis à enquête publique avant son adoption définitive, favorise l'émergence d'un territoire cohérent et attractif, s'appuyant sur une urbanisation maîtrisée, un développement économique créateur d'emplois tout en préservant les espaces naturels et agricoles. Dans son développement actuel, la commune de Chanteloup-en-Brie, répond parfaitement aux critères retenus lors de l'élaboration du SCOT, particulièrement en matière de densification du tissu urbain.

Lors de sa séance du 30 mars, le Conseil municipal votait le budget primitif pour l'année 2012. Celui-ci s'équilibre en recettes et dépenses à 4 735 098,37 €. Les recettes fiscales représentent 61 % du budget de fonctionnement en 2012 contre 63 % en 2011. Comme pour les années précédentes, l'effort essentiel porte sur une stricte limitation des dépenses de fonctionnement. En effet, les charges à caractères général ne représentent plus que 29 % du budget de fonctionnement contre 33 % en 2011. Dans le même temps, les charges de personnel sont ramenées à 43 %, contre 51 % l'année précédente. Une réserve de 1 148 867 €, en section d'investissement, constitue notre fond propre pour les équipements futurs, en cours d'étude.

Le dimanche 6 mai, les français ont élu François Hollande comme septième Président de la Vème République. Malgré les difficultés liées au contexte de crise internationale, nous attendons avant tout une plus grande justice sociale pour tout ce qui concerne la vie quotidienne, la santé, le travail, l'éducation et les revenus, mais aussi que nos territoires disposent des moyens nécessaires à la poursuite de leur développement.

Bonne lecture de votre *Cantu-Lupi*

Marcel OULÉS

Résultat du budget 2011

Le compte de gestion du trésorier principal et le compte administratif de la commune pour l'année 2011 sont en conformité

Le budget 2011 présente un excédent global de 1 311 353,37€ dont 379 734,61€ pour la section de fonctionnement et 931 618,76 € pour la section d'investissement.

Le montant des investissements pour 2011 s'élève à : 934 039,43€ (voir liste détaillée ci-dessous).

Les restes à réalisés en dépenses dont le montant s'élève à 277 900,98€, correspondent au paiement de la 2^e tranche de la ferme du pavillon et aux études des projets en cours.

Les grandes masses du compte administratif 2011

	CA 2011	REPORTS N-1	SOLDES D'EXECUTION
RECETTES	2 399 514,64 €	241 445,93 €	2 640 960,57€
DEPENSES	2 261 225,96 €		2 261 225,96 €
SOLDE			379 734,61 €

INVESTISSEMENT

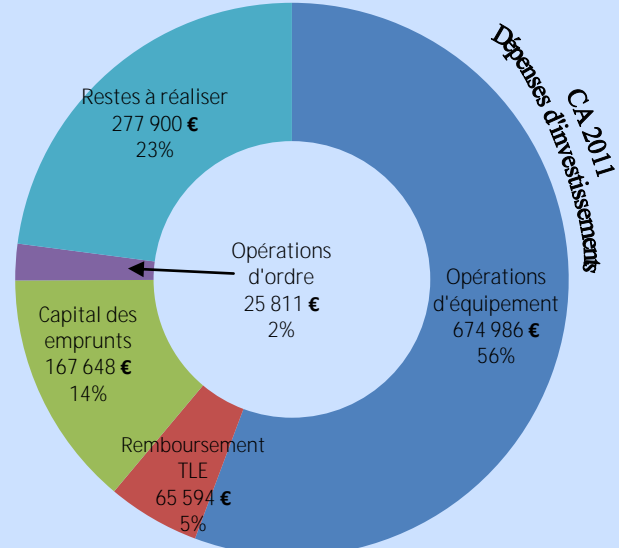
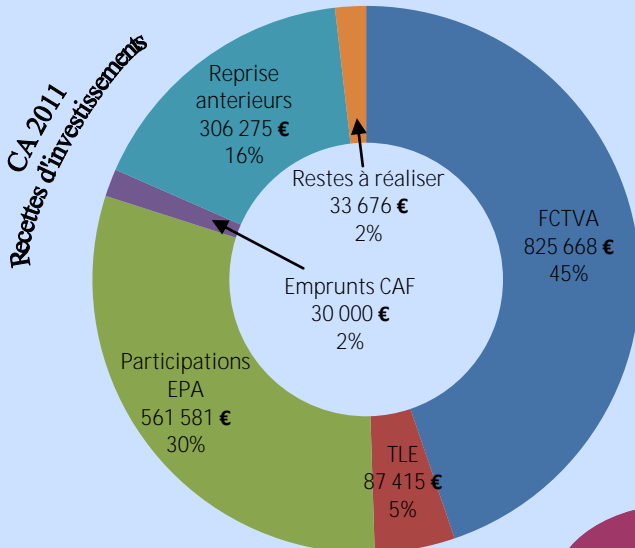
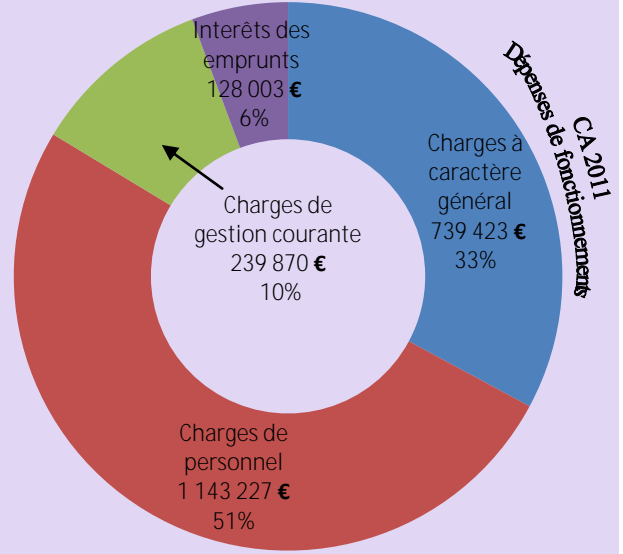
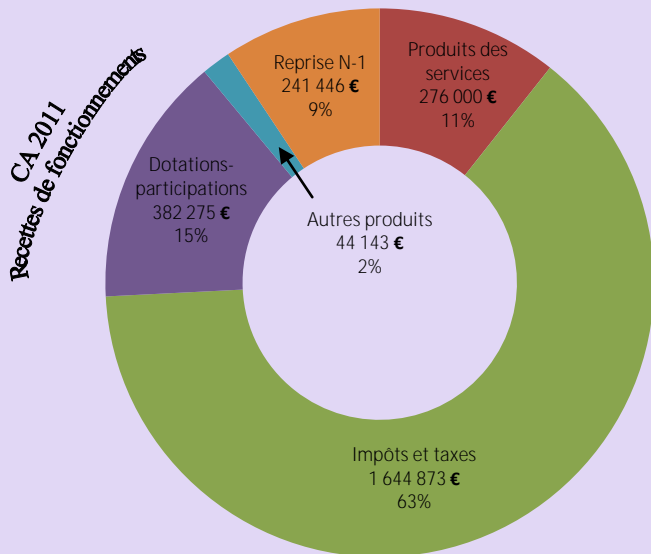
RECETTES	1 559 383,62 €	306 274,57 €	1 865 658,19 €
DEPENSES	934 039,43		934 039,43 €
SOLDE			931 618,76 €

TOTAUX

RECETTES	3 958 898,26 €	547 710,50 €	4 506 618,76 €
DEPENSES	3 195 265,39 €		3 195 265,39 €
SOLDE D'EXECUTION DU BUDGET 2011			1 311 353,37 €

Les principales réalisations d'investissement

Informatique	23 619,01 €
Archives	6 936,80 €
Square Jacques Tati	17 026,00 €
Réfection d'un cours de tennis	4 903,60 €
Travaux bâtiments scolaires	5 209,49 €
Toit terrasse salle des fêtes	20 335,07 €
Solde école du loupot	452 598,85 €
Stèle square des frères Guidez	2 959,00 €
Travaux de voirie	33 062,64 €
Illuminations	9 571,59 €
Véhicule Kangoo	13 246,90 €
Mobilier	22 771,57 €
Equipements divers	23 626,23 €
Jeux square des frères Guidez	36 308,37 €
Régie salle des fêtes	16 440,98 €



Budget primitif 2012

Le budget prévisionnel 2012 voté lors du conseil municipal du 30 avril 2012, s'équilibre en recettes et dépenses à 4 735 098,37 €

La commission des Finances du 8 mars 2012 a validé les orientations du budget primitif 2012 dans un contexte toujours difficile.

Le budget prévisionnel 2012 s'équilibre en recettes et dépenses à 4 735 098,37 € : 2 853 552,61 € pour la section de fonctionnement et 1 881 545,76 € pour l'investissement.

La section de fonctionnement du budget prévisionnel 2012 dégage un autofinancement de 430 000 € vers la section d'investissement.

Pierrette Munier
Adjointe chargée des Finances

Les principales réalisations d'investissement

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 853 552,61 €	2 473 818, 00 €
Reprise du résultat N-1 (excédent)		379 734,61 €
TOTAL section de fonctionnement	2 853 552,61 €	2 853 552,61 €
Nouveaux investissements	1 603 644,76 €	486 251,00 €
Restes à réaliser N-1	277 900,98 €	33 676,00 €
Reprise résultats N-1 (excédent)		931 618,76 €
Total section d'investissement	1 881 545,76 €	1 881 545,76 €
TOTAL DU BUDGET	4 735 098,37 €	4 735 098,37 €

Projets d'investissements

Equipements	66 043 €
Etudes (projets : Mairie, CTM, ALSH)	94 395 €
Travaux de voiries	35 840 €
Aménagement de terrains (tennis)	4 900 €
Achat de matériels techniques	23 981 €
Informatique	35 000 €
Achat de mobiliers	23 590 €
Aménagements divers bâtiments	45 850 €



HOMMAGE A ALAIN ROBLOT

Suite au décès d'Alain ROBLOT, l'Association Sportive de Chanteloup et la commune perdent un des piliers de la vie associative.

Toujours prêt à s'engager dans l'organisation des différentes manifestations tant au sein de l'ASC, de l'école et même à l'extérieur (Marathon Marne et Gondoire), il était un homme sur lequel on pouvait toujours compter et se reposer.

Nous tenons à nous associer à la douleur de son épouse et ses enfants en leur assurant que nous ne l'oublierons pas et que nous continuerons ce qu'il a engagé.

Le conseil d'administration de l'ASC, les enseignants de l'école et les membres de l'APEDEC



ALAIN,

Tu t'es engagé au sein de l'ASC en novembre 1992 lorsque tu as été élu Président. Tu as su relancer la section tennis en organisant des tournois locaux et en faisant redémarrer l'école de Tennis avec Béatrice Gauthier. Tu t'es engagé dans bon nombre de manifestations : journée des sports, organisation de lotos pour rassembler des fonds pour l'ASC, reprise de l'organisation du cross avec Philippe Magnien. La section gymnastique créée par l'association Culture et loisirs est rattachée à l'ASC et devient la section Multisports.

En novembre 1995, tu es injustement évincé de ton poste lors de l'Assemblée Générale.

Tes enfants Vincent et Marie-Blandine naissent en 1998 et 2000.

L'inscription de Vincent aux activités sportives de l'ASC est pour toi l'occasion de rejoindre à nouveau l'ASC en prenant la responsabilité de la section Multisports avec Annie. Tu organises le goûter de fin d'année pour les enfants, le spectacle au château de Fontenelle devant les résidents de la Maison de retraite.

Toujours prêt à aider l'ASC, tu es élu comme Vice-Président et tu n'as cessé de motiver les parents des enfants inscrits à l'ASC de s'investir : Dominique Boucaud puis Nathalie Pinceel rejoignent grâce à toi le conseil d'administration.

Tu animes le cross de Chanteloup, es présent sur le stand information à la fête du village, participes à l'accueil des nouveaux habitants, tu es toujours présent lors du forum des associations.

Tu t'investis ensuite dans l'organisation du Marathon Marne et Gondoire où tu rejoins Luc Théault au Comité Directeur. En 2006, tu prends en charge la section Gymnastique adulte avec Francine Viala lorsqu'elle est intégrée à l'ASC : tu organises des sorties de fin d'année pour les membres (visite des caves de champagne, séances au Spa, repas de fin d'année à la salle des sports).

Au cours de toutes ces années, nous avons appris à nous connaître et nous estimer. Nous avons pu apprécier ta convivialité, ton engagement, ta disponibilité et ta présence à toutes les manifestations de l'ASC.

Alain, pour toutes ces actions et tout ce que tu nous as apporté, nous te disons un grand MERCI.

*Luc Théault, Président
Nathalie Pinceel, secrétaire
Association sportive de Chanteloup*

Alain,
MERCI pour ton investissement au sein de l'école du Loupiot.

Au fur et à mesure des années, nous avons appris à te connaître et une amitié s'est créée.

Tu étais là quand nous avons besoin de toi.

On appréciait que tu passes nous dire bonjour et nous aimions ta bonhomie et « tes coups de gueule ».

Tu venais nous voir avec enthousiasme, dynamisme et les enfants étaient ravis.

Ta présence nous manquera.

L'équipe enseignante.

Nos chemins ont croisé celui d'Alain ROBLOT il y a seulement quelques mois, mais c'est de cette rencontre qu'est née l'Apedec.

Son dynamisme et son engagement en tant que parent d'élèves nous en a inspiré la création et pour l'en remercier nous lui avons demandé d'en être membre d'honneur, ce qu'il avait accepté avec un grand sourire et les yeux brillants de celui qui sait encore s'émerveiller des petits bonheurs de la vie.

L'annonce de son départ a été pour nous un choc mais aussi une raison de nous démener encore davantage pour que la fin d'année scolaire qui arrive (et les autres) soit une grande fête comme il aimait les organiser.

Alain, tu nous manqueras, mais « puisque tu pars, sache qu'ici reste de toi comme une empreinte indélébile »

Gwenaëlle LAVAUX, Agnès ARNAUD et beaucoup d'autres parents d'élèves.

Fusion : l'abstraction à l'honneur

34^e édition de l'exposition de peinture et sculpture

L'effervescence fût au rendez-vous lors du Vernissage, en présence de nombreux élus, artistes et deux invités : Jean-Luc Boige et Lucie Estève, dans une salle des fêtes rénovée pour l'événement.

Vernissage au son des musiques actuelles

L'animation musicale était assurée par le Conservatoire de Marne-et-Gondoire, antenne Conches/Chanteloup, avec trois titres Pop Rock. C'est au son des violons et contrebasses que les jeunes musiciens ont clos cette manifestation, le dimanche suivant.

Vingt et un artistes ont participé à l'événement et le public a voté pour choisir ses œuvres préférées. La sculpture de Jean-luc Boige « le Livre » et le tableau de Toshio Matsuda « le bistrot » ont recueilli le plus grand nombre de suffrages.

Visites avec les enfants des écoles

Les élèves du Cantou et du Loupiot ont profité toute la semaine de visites guidées. Ce fût l'occasion d'apprendre à regarder les œuvres, à se familiariser avec les différentes tech-

niques comme le modelage réalisé par l'atelier poterie, ou l'aquarelle présentée sur scène par le cours adulte.

Nous remercions les services techniques et communication pour leur implication, ainsi que nos partenaires Icade, Frey et Spirit qui ont fait de cette édition une réussite partagée avec tous les publics.

Yves Buteau,
Responsable service culturel.

A vos Agendas

Atelier théâtre et One man show comique de **Jérémy Charbonel** - **Dimanche 1^{er} juillet à partir de 16 h.**

Bibliothèque municipale Cartier Bresson

M^{me} Genteur vous accueille le mercredi de 14 h à 16 h et le vendredi de 16 h 30 à 18 h. L'inscription est gratuite.

Jeunes majeurs

Comité vie citoyenne

Samedi 10 mars 2012 sera sans doute, pour onze jeunes de notre village et leurs familles, un jour dont ils se souviendront.

Le passage à l'âge adulte est en effet un moment solennel, certes, mais aussi émouvant, lorsqu'il se signale par une cérémonie officielle, comme cela a été le cas, organisée par les élus et le Comité Vie Citoyenne.

Chaque jeune se voit accueilli et approuvé par ses aînés et par ses pairs. Monsieur le Maire a ainsi eu l'occasion de rappeler que les années qui suivront seront celles des libertés comme des responsabilités. Une aventure à vivre pleinement !

Alors donnons à chacun, comme nous l'avons fait cette année encore, l'occasion de marquer cette journée de gravité, mais aussi de chaleureuse convivialité.

Djamila Achour
Comité vie citoyenne

INSCRIPTIONS ECOLES

ANNEE SCOLAIRE 2012-2013

MATERNELLE LE CANTOU

48 Avenue du Chêne Saint-Ustache ☎ 01 64 02 48 39

PRENDRE RENDEZ-VOUS AUPRES DU DIRECTEUR
MONSIEUR PILON

ELEMENTAIRE LE LOUPIOT

17 Route du Maître Baudouin ☎ 01 64 07 13 03

Inscriptions auprès de la Directrice Mme BOURDIN-SERRET
de 16H30 à 17H30, SANS RENDEZ-VOUS, les

MARDIS 15 - 22 - 29 MAI 2012
ET

VENDREDIS 04 - 11 - 25 MAI 2012

En cas d'indisponibilité, joindre la Directrice 24 heures ci-dessus.

DOCUMENTS A FOURNIR :

- CELEBRATEUR PRE INSCRIPTION DANS LE BUREAU DE LA MAIRIE
- CELEBRATEUR FAMILIAL
- CELEBRATEUR SANTE DE L'ENFANT
- CELEBRATEUR DE REDACTION POUR LES ENFANTS DES ECOLES DES SEPTANTE DEUX COMMUNES



Office de Tourisme
Marne-et-Gondoire

2, Rue du chemin de fer
77400 Lagny-sur-Marne
01-60-31-55-70



**Printemps de Paroles
du 21 au 27 mai 2012**

A Chanteloup
3 spectacles tous publics
**Vendredi 25 mai à partir
de 19 h.**

**Concert Les Créatives
samedi 2 juin à 20 h**

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération



sietrem

**Calendrier des collectes
des encombrants :**

- Lundi 18 juin 2012
- Lundi 17 septembre 2012
- Lundi 17 décembre 2012

PHARMACIE
avenue de la Jonchère
01-60-31-15-24

Le lundi de 14 h à 20 h 30 du mardi au samedi
de 9 h à 20 h 30 en journée continue.

Pour joindre la pharmacie de garde :
Commissariat de police

CHANTELOUP HÔTEL **
Route de la Ferme-du-Pavillon
01-64-30-00-00



TABAC JOURNAUX

POINT POSTE :
60 bis, avenue
de la Jonchère
01 60 31 15 09



Le Cœur de Chanteloup
Boulangerie-Pâtisserie

44 et 46 avenue de la Jonchère
01-60-35-91-01



Lubaki Service
Ménage, jardinage, bricolage

Tél. : 06-29-11-84-00
lubakiservice@gmail.com

**FAITES VIVRE VOS
COMMERCES
ET SERVICES**

Dr DRUET-CAZAS
48, avenue de la Jonchère
01.64.02.03.97

MÉDECIN GÉNÉRALISTE conventionné
Secteur 1

Organisation de la permanence :
Les samedis après-midi, dimanches et
jours fériés de JOUR uniquement.

Composer toujours notre
N° unique : 01-64-30-64-30



Spa Dolce Vita
Votre Paix et Bien-être

Découvrez une Nouvelle génération
de soins SPA Multi-sensoriels
pour le corps et l'esprit

Tél. : 01.64.12.52.95
www.spa.dolcevita.fr

43 avenue de la Jonchère 77600 Chanteloup-en-Brie



TAXI CHANTELOUP
M. Eric Bon

06-07-23-50-54



Ent. JOLIBERT Christophe
Plombier chauffagiste entretien
23 allée René Poulain
Tél. : 06-03-81-72-71
c.jolibert@sfr.fr
Agrée : P.G

**ENTREPRISE FRANCOIS
François LUBAKI**
PEINTRE DECORATEUR

8, rue de la Ferme du pavillon
77600 Chanteloup-en-Brie

Tel : 06.35.47.19.14
www.lubakiservice.com

Votre marché
Epicerie-livraison gratuite
60 bis av. de la Jonchère
01-64-30-25-77
7/7 de 7 h 30 à 21 h.

Clara Andréa L'ORÉAL
professionnel

43, avenue de la Jonchère
77600 CHANTELOUP-EN-BRIE
Tél. : 01 60 31 58 02
06 76 21 75 67
E-mail : clara.andrea@orange.fr
www.claraandrea.com



Arom&sens
Esthétique à Domicile

Sur rendez-vous

Contactez : Vanessa
Esthéticienne diplômée

06 61 89 33 36



ALLO TAXI CHANTELOUP
M. Cyril Tafforeau

06-67-69-88-60

Taxi 6 places / tous trajets




SUTY GAMBLAIN
Plombier Chauffagiste Climatisation
22 rue des terres fortes
Tél. : 01-64-02-31-20
Fax : 01-60-07-93-77
Agrée : P.G, fluide frigorifique

Gaëlle Guertau
Ostéopathe
21 rue des terres fortes
Tél. : 01-72-84-87-20
: 06-09-62-76-08
Gaelleguertau.osteopathe@sfr.fr

**AUTO ECOLE
CER**
Permis B - AAC
43 av. de la Jonchère
01-64-30-34-88

Le nouveau disque de stationnement
européen, en zone bleue, est en vigueur
depuis le 1^{er} janvier 2012



Les 4 Loups
Crêperie - Salades - Grill
Parking assaut

TEL. 01 64 30 38 74

33, avenue de la Jonchère - 77600 Chanteloup-en-Brie
ACS Niveau 105 429 718



SPEED PIZZA
Pizza, Sandwichs, Plats

60 bis, av. de la Jonchère
01-64-30-30-30

Vente à emporter livraison gratuite 7j/7
De 11 h 00 à 14 h 30 et 18 h 00 à 22 h 30



SARL APC MARTIAL
Artisan Plombier Chauffagiste
19 Avenue du Bois de Chigny
Tél. : 01-64-02-87-29
Port. : 06-33-42-11-06

Cabinet d'infirmier
Mme Gaudet—M. Pancaldi
21 rue des Terres Fortes
Port. : 06-64-50-75-09
Port. : 06-16-80-92-72

ESAT La grange au bois
Vente de plantes
24 bis, av R. Poincarré
77400 Lagny-sur-Marne
01-60-94-23-00

MAIRIE DE CHANTELOUP-EN-BRIE

Horaires d'ouverture

- Lundi** : 17 h - 19 h
Mercredi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h
Vendredi : 9 h 30 - 12 h
Samedi : 9 h 30 - 12 h
(uniquement l'état civil)

Numéros utiles

- Secrétariat** : 01.64.12.74.50
Comptabilité : 01.64.12.74.51
**Cabinet du Maire
et urbanisme** : 01.64.12.74.52
Culture : 01.64.12.74.54
Périscolaire : 01.64.12.74.58

BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de la publication :
Marcel Oulés, Maire
Comité de rédaction :
Pierrette Munier, Maryse Théault,
Viviane Lomas, Martine Bernadat,
Marie-Christine Beauvironnet, Jamila
Achour.

Coordination : Service Communication
Tél : 01.60.31.05.91
Impression :
Dépôt légal : 1980-3